



COMMISSION FEMININES

Réunion du lundi 15 Janvier 2024

Procès-verbal n ° 638

Présent : ; Jacques Issartel,

Excusés : Gérard Bouat; Lucie Mathieu, Laurie Strappazon, Thierry Truwant ,Diane Applanat, Elodie Diasparra

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission de discipline

La commission Féminines vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024, que la sportivité et la convivialité soit la règle et que le respect entre les équipes soit le garant du développement du foot féminin

Courriers : CHARTREUSE GUIERS, JEREMY HUGONNARD ROCHE, ESTRABLIN, DIANE APPLANAT, G U C , YOHANN DECAMBRE, ECHIROLLES

RAPPEL des heures officielles art.33 des règlements généraux du district de l'Isère

Pour la saison 2023-2024, il n'y aura aucune modification d'horaires dans la **PERIODE ROUGE**.

RAPPEL : tout mail envoyé à la sportive ne sera pas traité.

F M I

Pour tout problème avec la F M I, contacter Marc Mallet **06 52 97 94 37**

RAPPEL REGLEMENT FOOT A 8

Les terrains doivent être délimités soit par des piquets, soit par des cônes

Le hors-jeu se signale à la ligne médiane

Le public doit être derrière la main courante, seuls sont autorisés à pénétrer sur le terrain, les personnes inscrites sur la F M I.

Les éducateurs/ éducatrices ainsi que les remplaçantes sur le banc doivent se positionner du côté de la cage à 11 et non au centre du terrain.

Le nombre de remplaçantes pour un match à 8 sont au nombre de 4 maximum.

JOURNEE DE LA FEMME

Se déroulera à Sassenage le dimanche 10 Mars le matin.

Les inscriptions pour les plateaux se feront via GOOGLE FORM

Les Clubs sont priés de nous faire parvenir la liste des bénévoles féminines qu'ils souhaitent honorer avant le 29 Février

COUPES

A11 :

1/8^e : le 3 Mars

1/4^e : le 30 Mars

1/2^e : 19 Mai

Finale le 2 Juin

A8 : Tour cadrage du 3 Mars

1/4^e : le 30 Mars

1/2^e : 8 Mai

Finale le 2 Juin

U18F: 1/4^e : le 29 Mars

1/2^e : 8 Mai

Finale le 1 Juin

A15F : 1/8^e : 17 Février

1/4^e : le 29 Mars

1/2^e : 8 Mai

Finale le 1 Juin

FESTIVAL U13F

1^{er} tour le 27 Janvier

Poule A : FC CROLLES BERNIN, FF ECHIROLLES (1), GUC FF, 2 ROCHERS
à CROLLES 13H00

Poule B : FF ECHIROLLES (2), GF38, FC SUD ISERE, OC EYBENS
à ECHIROLLES 10h Picasso

Poule C : FC MOIRANS, FC VALLEE DE L'HIEN, GF NIVOLAS T S C, AS VEZERONCE
HUERT
à MOIRANS 14h00

Poule D : RASS. FEMININ BIEVRE, FC BOURGOIN JALLIEU, ST QUENTIN FALLAVIER,
FOOT FEMININ NORD ISERE
à ST SIMEON DE BRESSIEUX 10h00

U13F

1^{er} match le samedi 3 février, le planning vous sera communiqué fin de semaine prochaine

U10F

Ceux qui sont intéressés et qui n'ont pas participé aux premiers plateaux peuvent envoyer leurs demandes à la commission féminine.

TOUTES FOOT

Les actions des clubs au cours de la saison sont valorisées par la fédération

Pour avoir le dossiers : [Toutes foot \(fff.fr\)](http://fff.fr)

Jacques Issartel / Président
06 34 87 23 55